

AVIS PUBLIC
AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE
RÈGLEMENT NUMÉRO 350-116
(District Douville)

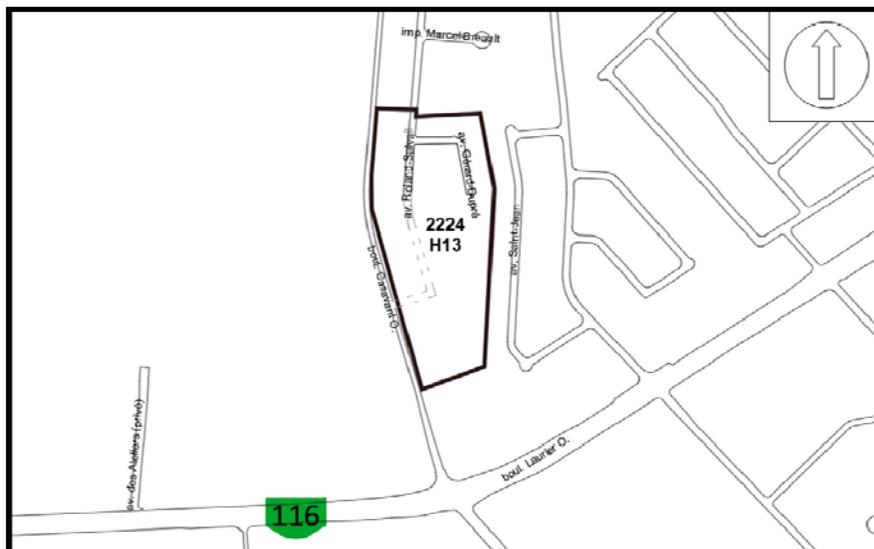
La soussignée donne avis public à l'effet que, suite à l'adoption du projet de règlement numéro 350-116 par la résolution numéro 21-314 datée du 17 mai 2021 le Conseil doit remplacer l'assemblée publique de consultation pour ce projet par un appel de commentaires écrits, conformément au décret 433-2021 en date du 24 mars 2021.

Le règlement projeté aura notamment pour conséquence, de permettre la réalisation de la dernière phase du projet de développement résidentiel dans le prolongement de l'avenue Roland-Salvail et de l'avenue Gérard-Dupré.

Le règlement projeté vise à modifier le règlement d'urbanisme numéro 350 afin :

- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 2224-H-13 fasse désormais partie des nouvelles zones d'utilisation résidentielle 2232-H-16, 2233-H-13, 2234-H-13, 2236-H-13, 2237-H-24 et 2238-H-16;
- de retirer le groupe d'usages « Résidence II (1 logement jumelé) » et les normes de lotissement pour un bâtiment jumelé dans la zone d'utilisation résidentielle 2224-H-13 modifiée;

La zone concernée 2224-H-13 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 4 juin 2021 inclusivement. Un formulaire est disponible à cette fin à l'adresse Web précitée.

Tout commentaire transmis par courrier doit être reçu au plus tard le 4 juin 2021 et envoyé à l'adresse suivante :

Services juridiques et greffe
Hôtel de ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Tous les commentaires reçus seront transmis aux membres du conseil municipal.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Web et également à l'hôtel de ville, au greffe, en communiquant au 450 778-8317.

Saint-Hyacinthe, le 19 mai 2021



Me Isabelle Leroux, ll.m.
greffière adjointe